



Appel d'offres public

Modification de la tuyauterie à l'usine de production d'eau potable

La municipalité de Saint-Cuthbert désire obtenir des soumissions pour la modification de la tuyauterie à l'usine de production d'eau potable.

Les soumissionnaires peuvent se procurer tous les documents d'appel d'offres, incluant les plans et devis et les formulaires de soumission, via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) (www.seao.gouv.qc.ca). Les documents seront disponibles à compter du 26 février 2026 et les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Toute demande de renseignements devra se faire par écrit à M. Olivier Quevillon-Charbonneau, courriel : oquevillon-charbonneau@equipelaurence.ca

Une visite des lieux obligatoire est prévue le 10 mars à 10h00 au 2991, rang St-André, Saint-Cuthbert (Québec) J0K 2C0 pour les soumissionnaires qui présenteront un prix.

Les soumissions et tous les documents exigés aux documents d'appel d'offres, dont une garantie de soumission équivalente à 10% de la soumission, valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, doivent être déposés, sous enveloppe scellée adressée à la municipalité de Saint-Cuthbert au 2021, rue Principale, Saint-Cuthbert (Québec) J0K 2C0, au plus tard à 11h00 le 19 mars 2026. Elles seront ouvertes publiquement au même endroit et le même jour à 11h00. La municipalité de Saint-Cuthbert accepte également le dépôt de soumissions par voie électronique via SEAO. Le nom et l'offre de chacun des soumissionnaires sont déclarés à haute voix et le plus bas soumissionnaire n'est désigné qu'à titre provisoire, sous réserve de l'analyse de la conformité des soumissions et de la vérification des calculs des bordereaux.

Advenant que l'ouverture des soumissions ait lieu durant une période où des mesures d'urgence gouvernementales interdisent la tenue d'une ouverture publique, toutes les soumissions reçues de soumissionnaires éligibles sont ouvertes par le Maître de l'ouvrage ou son représentant, en présence d'au moins un témoin qui n'ont aucun intérêt dans le contrat et ce, sans la présence de ceux qui ont soumissionné ou de tout autre public, aux date, heure et lieu mentionnés.

La municipalité de Saint-Cuthbert ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier